



Table de concertation
des groupes de femmes de la

Montérégie

Rapport annuel d'activités

2006-2007

Longueuil, le 13 juin 2007

Table des matières

<i>Mot de la présidente</i>	5
<i>Introduction</i>	6
<i>Vie associative</i>	7
<i>Membres des comités et de l'équipe de travail</i>	7
Le comité de coordination	7
L'équipe de travail	7
Le comité santé	7
Les partenaires	8
<i>Volet santé et services sociaux</i>	9
Objectif spécifique : travailler à intégrer les besoins des femmes dans le plan d'action de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ASSSM).....	9
Objectif spécifique : assurer l'acheminement de nos revendications en condition féminine, vers l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ASSSM).	9
<i>La santé, en bref</i>	10
<i>Volet développement régional et local</i>	11
Objectif spécifique : exercer un pouvoir d'influence auprès des CRÉ de la région	11
Objectif spécifique : assumer un rôle critique dans les structures qui se préoccupent du développement local et régional	13
Objectif spécifique : intégrer et augmenter le nombre de jeunes femmes.....	14
<i>Le développement régional et local, en bref</i>	17
<i>Volet condition féminine</i>	18
Objectif spécifique : s'approprier le contenu de la politique en Condition féminine et en faire la diffusion	18
Objectif spécifique : poursuivre notre vigilance quant au maintien et au rôle du CSF et du Secrétariat à la condition féminine.....	19
Objectif spécifique : favoriser l'inclusion des femmes de communautés ethnoculturelles et des jeunes filles.....	19
Objectif spécifique : s'investir dans la défense et le maintien de Condition féminine Canada et de son programme de promotion de la femme	21
Objectif spécifique : réagir publiquement aux manifestations sexistes inacceptables ...	22
<i>Autres dossiers</i>	23
Réforme du mode de scrutin	23
<i>La condition féminine, en bref</i>	24

<i>Volet vie associative</i>	25
Objectif spécifique : augmenter la participation active de nos membres à la vie associative de la Table	25
Objectif spécifique : élargir et consolider notre membership dans un souci d'inclusion	25
Objectif spécifique : rechercher du financement supplémentaire en appui à la mission globale afin de permettre l'accomplissement de la mission de la TCGF-M.....	26
Objectif spécifique : optimisation des pratiques de gestion et d'administration	26
<i>La vie associative, en bref</i>	27
<i>Annexes</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

Mot de la présidente

Ce rapport d'activités que vous avez entre les mains est le fruit de douze mois de travail. Et quel douze mois! Ce bilan annuel est bien le reflet des temps mouvementés que nous vivons et de la complexité des interventions requises pour tenter de rendre tangibles nos perspectives, nos aspirations et nos percés. La Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie vous présente un bilan dont elle est fière pour l'année 2006-2007 et vous invite à partager nos continuités, nos succès et nos frustrations.

Dans la colonne des frustrations : le manque de ressources humaines et financières, la complexité et la multiplication des instances décisionnelles, la vitesse excessive à laquelle se déroulent les événements, la détérioration de la planète, toutes les violences faites aux femmes, l'appauvrissement des femmes...

Dans la colonne des satisfactions : le dépôt de la *Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes* tant attendue, le transfert de la condition féminine au ministère de la Culture et des Communications, la nomination d'une nouvelle présidente du Conseil du statut de la Femme, la réalisation de nos propres projets de politisation auprès des jeunes femmes du secondaire et d'intégration auprès des femmes immigrantes, le développement de nos partenariats avec la CRÉ de Longueuil, la CRÉ Montérégie Est, le ministère de l'Immigration et Communautés Culturelles et le Forum Jeunesse Montérégie Est. Dois-je ajouter, le dynamisme et la fidélité de nos membres, le bon fonctionnement de notre comité de coordination, l'excellent travail de notre coordonnatrice, l'engagement de nos chargées de projets?

Tant de femmes qui croient, qui rêvent, qui agissent. C'est cet *engagement au féminin* qui alimente la solidarité que nous bâtissons ensemble quotidiennement et qui nous rapproche toujours un peu plus d'une réelle égalité.

Et dont le bilan fait bonne lecture...

Hélène de Montigny
Présidente

Introduction

La Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M) est un regroupement d'organismes à but non lucratif voué à la défense collective de droits des femmes. La TCGF-M s'est donnée comme mission **l'amélioration des conditions de vie des femmes de notre région sur les plans économique, politique et social.**

Quatre axes ont été priorisés dans le plan de travail adopté lors de l'assemblée générale par nos membres, en juin dernier.

Les priorités et objectifs généraux pour l'année 2006-2007 étaient :

- ❖ *Santé et services sociaux*
Objectif général : s'assurer que l'on tiendra compte des besoins des femmes en santé et services sociaux;
- ❖ *Développement régional et local*
Objectif général : favoriser ou soutenir l'implantation des projets qui tiennent compte des besoins des femmes en développement régional et local;
- ❖ *Volet condition féminine*
Objectif général : diminuer les inégalités entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes. Protéger les acquis en la matière dans le but d'atteindre une réelle égalité pour les femmes.
- ❖ *Vie associative*
Objectif général : développer la concertation et l'échange d'information avec les membres de la TCGF-M et dans l'intérêt de celles-ci.

Le présent rapport rend compte des actions et interventions réalisées dans le but d'atteindre les objectifs fixés.

À la fin de cette année, nous nous réjouissons de l'adoption de la politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes du Gouvernement du Québec. Soulignons également l'avancement du dossier de la condition féminine auprès de la CRÉ de Longueuil.

Toutefois, l'évolution prometteuse de certains dossiers se fait encore attendre. Citons les dossiers concernant l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ASSSM), ainsi que ceux qui concernent la CRÉ de la Vallée du Haut Saint-Laurent.

Vie associative
Membres des comités et de l'équipe de travail

Nos membres

En 2006-2007, quarante (40) groupes étaient membres de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M). Voir la liste des groupes membres en annexe.

Le comité de coordination

Le comité de coordination est l'instance responsable de la mise en œuvre des orientations, des objectifs et des priorités de notre regroupement. Selon nos règlements généraux, les membres du comité de coordination sont élues en assemblée générale annuelle. Le comité de coordination de la TCGF-M est composé de personnes déléguées représentant cinq (5) groupes membres en règle.

En 2006-2007, le comité de coordination de la Table s'est réuni à six (6) reprises et tout au long de l'année, le comité a pu compter sur la participation et l'expertise des personnes suivantes :

- Hélène de Montigny, présidente (*Inform'Elle*)
- Christine Sauriol, trésorière (*Centre Femmes des Cantons*)
- Caroline Boutin, secrétaire (*Maison Hina*)
- Claudine Boivin, administratrice (*Centre de femmes L'Essentielle*)
- Vesna Vesic, administratrice (*Maison internationale de la Rive-Sud*)

La coordonnatrice est membre d'office sans droit de vote et participe à l'ensemble des rencontres.

L'équipe de travail

Pour l'année 2006-2007, la composition de l'équipe de travail de la Table était :

- Martha Ortiz: responsable de la coordination générale
- Karine Tremblay: coordonnatrice du projet *L'engagement jeunesse au féminin*
- Angela Hernandez: chargée du projet *Rapprochement interculturel et intégration sociale*
- Éliane Tessier: chargée du projet *Jeunes femmes impliquées, meilleures municipalités*
- Nathalie Papillon: graphiste-stagiaire au Programme *placement carrière-été*.

Le comité santé

Le mandat du comité est d'identifier des services et les besoins spécifiques pour les femmes de notre région.

Les membres du comité étaient :

- Sophia Cotton, (Centre de femmes Entr'Elles);
- Arlette Boily (Maison Simone Monet Chartrand);
- Lyse Frenette (Conseil du statut de la femme Montérégie);
- Angela Hernandez, chargée de projet (TCGF-M);
- Martha Ortiz, coordonnatrice (TCGF-M).

Les partenaires

Afin de favoriser l'avancement des dossiers en cours, la concertation, la solidarité et la circulation de l'information, notre regroupement travaille en collaboration et en partenariat avec divers organismes communautaires et institutions.

Pour l'année 2006-2007, la TCGF-M était membre des organismes suivants :

- *Le Réseau des Tables régionales des groupes de femmes du Québec*
- *La Fédération des femmes du Québec*
- *Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes*
- *Relais-femmes*
- *Réseau vigilance Montérégie*
- *Le journal communautaire Point Sud*

Pour augmenter le partage d'information, susciter la réflexion et augmenter la prise de décisions, l'équipe de la TCGF-M travaille en collaboration étroite avec :

- *le Comité femmes et développement régional de la CRÉ Montérégie Est*
- *la sous-commission en condition féminine de la CRÉ de Longueuil*
- *la sous-commission en immigration de la CRÉ de Longueuil*
- *le Réseau des élues municipales de la Montérégie Est*
- *la TROVEP¹ Montérégie*

La TCGF-M travaille également en collaboration et en partenariat, entre autres, avec le bureau régional du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la représentante régionale du Conseil du statut de la femme, la CRÉ de Longueuil, la CRÉ de la Montérégie Est, ainsi que les Forums Jeunesse de l'agglomération Longueuil et de la Montérégie Est.

¹ Table régionale des organismes volontaires en éducation populaire

Volet santé et services sociaux

Objectif spécifique : travailler à intégrer les besoins des femmes dans le plan d'action de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ASSSM).

Tel que prévu dans son plan d'action 2006-2007, la TCGF-M a mis sur pied un comité santé afin d'identifier des services et des besoins spécifiques aux femmes de notre région. Ce travail comité permettra à la TCGF-M d'interpeller l'Agence afin qu'elle en tienne compte dans son plan d'action.

L'Institut national de la santé publique a publié cette année un deuxième rapport national sur l'état de santé de la population. Pour en prendre connaissance et se familiariser avec les données issues de ce rapport, le comité santé a demandé à l'Agence d'avoir une rencontre avec une personne-ressource pour présenter les données montérégiennes.

À la suite de notre demande, l'Agence a informé la TCGF-M que, d'une part, il n'y a pas de portrait sur l'état de santé de la population montérégienne et que, d'autre part, les données présentées dans le rapport national ne sont pas sexuées. Toutefois, l'ASSSM a également mentionné qu'un recueil de données québécoises et montérégiennes relativement à la santé des femmes et des hommes est actuellement en préparation. La collaboration de la TCGF-M sera sollicitée, pour fins de commentaires et bonification du contenu du document.

Il est à préciser que des changements organisationnels à l'Agence rendent difficiles nos échanges.

Objectif spécifique : assurer l'acheminement de nos revendications en condition féminine, vers l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ASSSM).

Dans le but d'acheminer et d'intégrer nos revendications et nos demandes auprès de l'Agence, la TCGF-M participe aux travaux de certains de leurs comités et de certaines activités organisées par l'ASSSM.

Ainsi, la TCGF-M a participé à la consultation sur les orientations prioritaires du projet de politique de périnatalité et des éléments de sa mise en œuvre. Cette consultation a été une occasion privilégiée pour la TCGF-M d'influencer les orientations de la politique et la planification gouvernementale qui en découlera pour les dix prochaines années. La TCGF-M a également pu proposer des stratégies de mise en œuvre adaptées à la réalité des femmes de la région de la Montérégie. Celle-ci a surtout mis l'accent sur l'importance de faire un travail préventif plutôt que curatif. Nous avons aussi insisté sur l'importance de faire de l'éducation auprès des jeunes et sur l'implantation des maisons des naissances dans la région.

Notre organisme suivra de près la sortie de la politique et la mise en œuvre de son plan d'action.

La TCGF-M participe également aux travaux du comité régional de violence conjugale et familiale du réseau de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Ce comité a comme mandat la coordination, la concertation et la complémentarité des actions en violence conjugale et familiale, ainsi que la mise en œuvre des mesures du plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale.

Les rencontres du comité permettront entre autres d'émettre des avis et des recommandations aux différentes instances concernées : réseaux clinico-administratifs, table régionale intersectorielle en violence conjugale, l'Agence, etc.

La santé

En bref

- ◆ Mise sur pieds du comité santé de la TCGF-M;
- ◆ Un recueil sur la santé des femmes et des hommes dans notre région est en préparation à l'Agence de santé et des services sociaux de la Montérégie;
- ◆ Participation de la Table à la consultation sur le projet de politique en périnatalité et les éléments de la mise en œuvre;
- ◆ Participation de la Table aux travaux du comité régional de violence conjugale.

Volet développement régional et local

Objectif spécifique : exercer un pouvoir d'influence auprès des CRÉ de la région

La grande particularité de la région administrative de la Montérégie, en ce qui a trait au développement régional et local, est la présence de trois Conférences régionales des élus (CRÉ) :

- la **CRÉ de Longueuil**, qui comprend le territoire de l'agglomération de Longueuil, soit les villes de Longueuil, Brossard, Boucherville, Saint-Lambert et Saint-Bruno-de-Montarville;
- la **CRÉ de la Montérégie Est**, qui couvre les territoires des MRC d'Acton, de Brome-Missisquoi, de La Haute Yamaska, de La Vallée du Richelieu, de Lajemmerais, du Bas-Richelieu, du Haut-Richelieu, des Maskoutains et de Rouville;
- la **CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent**, qui couvre les territoires des MRC de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de Roussillon et de Vaudreuil-Soulanges.

Les trois CRÉ de la région disposeraient d'un « financement adéquat » leur permettant d'accomplir leur mandat. Cette division du territoire de la région s'avère un avantage en soi, car cela permet aux dirigeants politiques de tenir compte des caractéristiques propres aux différents territoires et, par le fait même, de mieux répondre à leurs besoins spécifiques.

Toutefois, pour les organismes régionaux tels que la TCGF-M, cette situation rend le travail difficile et laborieux en augmentant la charge de travail de l'équipe. En effet, certaines tâches telles que les représentations sont multipliées par trois sans qu'il y ait augmentation proportionnelle des ressources humaines et financières. Dans ces conditions, le repositionnement de la TCGF-M auprès des institutions responsables du développement régional et local est un défi en soi.

De plus, les CRÉ étant des instances autonomes, chaque CRÉ définit son mode de fonctionnement. Les liens qu'entretiennent les différentes CRÉ avec la TCGF-M et le degré de participation de celle-ci diffèrent d'une CRÉ à l'autre.

CRÉ de Longueuil

La **CRÉ de Longueuil** a travaillé cette année à l'élaboration du plan quinquennal de développement 2007-2012. Dans ce but, la CRÉ de Longueuil a entrepris un important exercice de consultation auprès des organismes de l'agglomération.

La TCGF-M a participé aux différentes étapes de la consultation, soit :

- des rencontres bilatérales avec les personnes désignées par la CRÉ afin de cerner les grands enjeux dans l'agglomération;

- trois tables de discussions portant sur les thèmes :
 - Éducation, culture et savoir;
 - Santé et développement social et communautaire
 - Développement économique et local;
- une journée de réflexion et de concertation sur le plan quinquennal de développement régional de la CRÉ de Longueuil, « *Ensemble pour développer* ».

À la suite aux travaux de la journée de réflexion, la CRÉ a rédigé une version préliminaire du plan de développement. Les différentes sous-commissions (18) ont été invitées à se prononcer sur le contenu. La sous-commission en condition féminine de la CRÉ, en collaboration avec Madame Lyse Frenette du Conseil du statut de la femme, a préparé et soumis à la CRÉ ses commentaires dans un document intitulé : *Commentaires soumis à la Commission consultative sur le développement de la CRÉ de Longueuil*.

Dans ce document, la sous-commission en condition féminine a proposé que la CRÉ se dote d'une approche d'analyse différenciée selon le sexe dans sa vision mais également pour évaluer les projets qui seront financés par la CRÉ.

La sous-commission souhaite également :

- que les valeurs sous-jacentes au plan quinquennal reconnaissent pleinement l'égalité entre les femmes et les hommes et que le développement de la CRÉ repose explicitement sur ces valeurs,
- que dans son plan quinquennal « *Ensemble pour développer* », la CRÉ tienne compte des différentes composantes du cycle de vie d'une population et admette une différence qui préside à toutes les autres, compte tenu de l'organisation actuelle de la production privée et publique: **le développement engage autant les femmes que les hommes, dans son processus, les moyens retenus et les résultats.**

La Table a participé aux travaux des sous-commissions en condition féminine et en immigration.

Dans l'agglomération de Longueuil, le plan quinquennal de développement devrait être adopté au mois d'avril 2007.

CRÉ Montérégie Est

À la **CRÉ Montérégie Est**, la TCGF-M fait partie et participe aux activités du *comité Femmes et développement régional* de la CRÉ.

La CRÉ négocie actuellement une entente administrative avec divers paliers du gouvernement québécois. Cette entente permettra de réaliser des activités prévues au

plan d'action du *comité Femmes et développement régional*, en collaboration avec des organismes et partenaires du milieu.

Il est à préciser que le *comité Femmes et développement régional* a été reconnu comme comité aviseur par la CRÉ et que son plan d'action a été approuvé par résolution par le conseil d'administration de la CRÉ.

CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Les liens entre la TCGF-M et la **CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent** (CRÉ VHSL) sont inexistantes, et ce, malgré de nombreux efforts déployés afin d'établir la communication entre la CRÉ de la partie ouest de la Montérégie et notre organisme.

Toutefois, la récente restructuration de la CRÉ, la nomination de Michel Lapierre au poste de directeur et le travail *terrain* entamé par Madame Lyse Frenette du CSF sur le territoire nous font croire que cette situation devrait s'améliorer dans un avenir rapproché.

Entre temps, nous comptons sur la collaboration de nos groupes membres pour suivre le développement du dossier condition féminine dans le territoire.

En accord avec sa mission et ses priorités, la TCGF-M continuera son travail de représentation auprès des trois CRÉ montérégiennes, dans la mesure où il y a une ouverture.

Objectif spécifique : assumer un rôle critique dans les structures qui se préoccupent du développement local et régional

La coordonnatrice de la TCGF-M participe aux activités du Réseau *vigilance Montérégie*. Cette année, le déclenchement des élections provinciales a grandement retenu l'attention des membres du réseau.

En effet, anticipant l'approche des élections, le Réseau *vigilance Montérégie* a organisé une tournée de réflexion politique dans notre région. Cette campagne, intitulée «*Agir ensemble pour le Québec*», a été réalisée en collaboration avec le Conseil central de la Montérégie (CSN). Elle avait comme objectif de sensibiliser le public et de les inviter à se questionner sur les grands enjeux politiques de notre région.

Lors de cette tournée de réflexion, la tribune offerte aux citoyennes et citoyens leur a permis d'exprimer leurs attentes et de formuler des propositions en matière de : **développement économique, développement durable, emploi, protection de**

l'environnement, services publics, programmes sociaux, fiscalité et finances publiques.

Quinze assemblées publiques ont été organisées dans la région, afin de couvrir la totalité des MRC. Dans chacune d'entre elles, une thématique spécifique touchant la population locale a été abordée.

Plus de 500 personnes sont venues exprimer leurs préoccupations lors de ces assemblées publiques. À titre d'exemple, citons quelques problèmes qui inquiètent la population montréalaise : **la contamination des cours d'eau et les problèmes de santé publique qui en découlent, l'environnement, l'implantation sauvage des mégaporcheries, la précarité de l'emploi, la progression de l'itinérance (sans-abri) et la lutte contre la pauvreté.**

La collaboration des groupes membres de la TCGF-M a été sollicitée afin de mobiliser la population dans leurs localités.

Une fois les élections déclenchées, le Réseau *vigilance de la Montérégie* a organisé une série de conférences publiques dans plusieurs MRC de la région. D'une part, ces activités avaient pour objectif d'informer le public des problématiques soulevées lors des assemblées publiques. D'autre part, les candidates et candidats des différents partis ont été invités à se prononcer sur des solutions visant à améliorer les différentes situations. Des conférences de presse ont été organisées, entre autres à Granby, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salaberry-de-Valleyfield et Brossard. La coordonnatrice de la TCGF-M a participé à titre de porte-parole de l'organisme.

Objectif spécifique : intégrer et augmenter le nombre de jeunes femmes dans les lieux d'influence

Cette année, afin de réaliser son objectif de promouvoir la participation des jeunes femmes aux lieux d'influence, la TCGF-M a obtenu la subvention de deux projets.

Premier projet : *L'engagement jeunesse au féminin*

L'objectif général de ce projet, débuté en septembre 2005, était de susciter la participation citoyenne des jeunes femmes à la démocratie municipale sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Ce projet a été réalisé grâce à la contribution financière du Fonds Régional d'Investissement Jeunesse (FRIJ).

En décembre 2006, date de clôture du projet, nous avons la conviction que la mise sur pied de ce projet a été une expérience enrichissante. Sa réalisation a permis à la TCGF-M de mieux comprendre l'intervention jeunesse en matière d'éducation à la citoyenneté et en même temps de mettre à l'épreuve l'imagination et l'esprit d'initiative afin de surmonter les difficultés rencontrées et les retombées.

Le plus grand défi dans la réalisation de ce projet était d'intéresser les femmes de 18 à 35 ans à la vie municipale et plus spécifiquement à ce projet. Or, en cours du projet, étant confrontée aux difficultés prévisibles de recrutement et de participation, l'équipe a dû modifier les **moyens d'action** et les **activités** initialement proposées. Ainsi, c'est l'application d'une **stratégie axée sur la sensibilisation** qui a été favorisée pour mobiliser et sensibiliser les jeunes femmes.

Pour stimuler la participation, la création d'un dépliant de sensibilisation a été une façon adéquate de rejoindre un plus grand nombre de jeunes. De plus, en modifiant l'approche initiale, la TCGF-M a réussi à organiser des activités mieux adaptées. Citons, entre autres, la conférence *Des projets pour une ville verte*, qui a attiré des jeunes sensibles aux enjeux environnementaux, mais pas nécessairement conscients des possibilités de défendre leurs intérêts au niveau municipal. Cette conférence a été l'occasion de démontrer que l'implication dans la démocratie municipale offre d'excellentes opportunités de faire avancer la cause environnementale.

De plus, les jeunes personnes touchées directement par le projet, et les membres du comité *Jeunes femmes d'action* plus spécifiquement, ont, de façon générale, grandement apprécié ces activités. Celles-ci leur ont permis d'enrichir leurs connaissances et leurs compétences. À titre d'exemple, certaines participantes, ont eu l'occasion d'intervenir dans les médias, expérience qui a été très valorisante pour elles. La TCGF-M croit également que plusieurs des activités ont eu un impact réel sur les participantes, notamment la rencontre avec la jeune conseillère municipale de Sorel-Tracy, Corina Bastiani, souvent citée comme modèle de jeune femme impliquée.

Dans un autre ordre d'idées, le projet a également permis aux participantes de constater le manque d'engagement politique des jeunes, ce qui ne les a pas démobilisées pour autant. La TCGF-M croit même avoir incité une ou deux jeunes filles à devenir candidates potentielles aux prochaines élections. Ainsi, la TCGF-M peut confirmer la candidature de Fabiola Dasque, aux élections municipales partielles du Vieux Longueuil, au poste de conseillère municipale.

Par ailleurs, le réseautage créé devrait permettre à la TCGF-M de continuer son travail auprès de jeunes femmes.

En conclusion, l'intégration d'une **stratégie axée sur la sensibilisation** a permis d'intégrer des changements au projet, et ce, toujours dans le but de poursuivre l'objectif principal en s'adaptant aux difficultés rencontrées. En adaptant l'approche, le discours et les activités afin de toucher un plus grand nombre de jeunes, **la TCGF-M est convaincue qu'elle a pu semer quelques graines qui germeront dans l'esprit de celles et ceux qui ont été rencontrés. Cette expérience les incitera peut-être à s'impliquer plus activement dans la démocratie municipale et dans leur communauté.**

Par ailleurs, pour continuer le travail auprès des jeunes, la TCGF-M a cherché et obtenu le financement d'un projet qui vise essentiellement à sensibiliser les jeunes à la participation civique, et ce, dès la fin l'école secondaire.

Deuxième projet : *Jeunes femmes impliquées, meilleures municipalités!*

Le projet est financé par le programme *À égalité pour décider*, du Secrétariat à la condition féminine.

La problématique traitée dans ce projet est la faible participation des jeunes femmes en politique municipale. Selon nos hypothèses, les difficultés d'implication en politique municipale peuvent se résumer autour de trois thèmes principaux:

1. le désintéressement des jeunes face à la vie politique;
2. le paradoxe de la démocratie municipale;
3. la sous-représentation des jeunes femmes en politique municipale.

Pour susciter la participation citoyenne des jeunes femmes, la Table se propose:

- d'enrichir les connaissances civiques des jeunes femmes et les sensibiliser à l'importance de la vie municipale;
- de démontrer aux jeunes femmes que plusieurs enjeux qui les intéressent sont liés aux compétences municipales, et
- de préparer des jeunes femmes à poser leur candidature aux élections municipales.

Pour susciter la participation citoyenne des jeunes femmes, la TCGF-M a conçu un atelier d'information et de sensibilisation. Différentes sources ont été utilisées dans la recherche d'information. Ainsi, plusieurs mairesses, conseillères municipales et professionnelles de différents domaines (communautaire, condition féminine, etc.) ont été contactées. Cette démarche a permis la construction d'un atelier qui aborde les trois thèmes ci-dessus et qui répond aux objectifs du projet.

Dans un premier temps, pour démythifier le rôle des municipalités, une brève description des compétences municipales, des rôles et pouvoirs du conseil municipal est expliqué, le tout étant illustré par des exemples mettant de l'avant des connaissances civiques importantes à l'exercice de la citoyenneté. De plus, pour interpeller les jeunes, nous parlons des enjeux qui les touchent. Des exemples des projets réalisés par et pour les jeunes avec l'appui des municipalités montérégiennes sont utilisés pour illustrer en quoi les compétences municipales peuvent directement influencer leur qualité de vie.

En fin d'atelier, une période d'échange et de réflexion est prévue avec les participantEs, en ce qui a trait à l'implication citoyenne et la sous-représentation des femmes dans les milieux décisionnels.

Cet atelier s'adresse à des élèves de la cinquième année de l'école secondaire. À présent, plusieurs écoles secondaires à travers la Montérégie ont été contactées et à date, l'accueil est très favorable et positif.

Malgré le fait que ce projet ait pris son envol à la fin de l'année financière 2006-2007, plusieurs étapes ont été réalisées. De plus, quatre groupes d'élèves ont déjà été rencontrés; plusieurs autres rencontres sont prévues, et ce, à travers la grande région de la Montérégie.

Pour assurer la continuité du travail entrepris au cours de ce projet, la TCGF-M envisage de travailler en collaboration avec les trois Forums jeunesse de la région.

Le développement régional et local

En bref

- ◆ **CRÉ de Longueuil**, participation de la TCGF-M à la consultation pour l'élaboration du plan quinquennal et aux travaux des sous-commissions en condition féminine et en immigration;
- ◆ **CRÉ Montérégie Est**, participation de la TCGF-M aux activités du comité Femmes et développement régional;
- ◆ **Réseau vigilance Montérégie**, organisation d'une tournée de réflexion politique intitulée *Agir ensemble pour le Québec*;
- ◆ Réalisation de deux (2) projets pour promouvoir la participation des jeunes femmes aux lieux d'influence.

Volet condition féminine

Objectif spécifique : s'approprier le contenu de la politique en Condition féminine et en faire la diffusion

La Table a suivi de près les différentes étapes du processus d'élaboration de la politique en condition féminine. Le mémoire intitulé *Le risque de l'égalité* présenté par la TCGF-M à la Commission des affaires sociales sur l'égalité en avril 2005 reflétait nos inquiétudes concernant l'élargissement du concept de l'égalité. Pour s'assurer que nos revendications soient considérées, le dossier a été suivi avec beaucoup d'intérêt. De plus, profitant du fait que certains groupes nationaux ont été consultés sur le projet de politique, la Table a fait suivre ses revendications par le réseau des Tables.

Après des mois d'attente, en décembre 2006, Madame Carole Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, a fait le lancement de la politique intitulée *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*.

Cette nouvelle politique représente un engagement important et attendu. Avec son adoption, le gouvernement trace la marche à suivre pour les dix prochaines années (2006-2016) en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. La politique comporte six orientations :

Orientation 1 : Pour la promotion des modèles et de comportements égalitaires;

Orientation 2 : Vers l'égalité économique entre les femmes et les hommes;

Orientation 3 : Vers une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles;

Orientation 4 : Pour des approches en santé adaptées aux spécificités des femmes;

Orientation 5 : Pour le respect de l'intégrité des femmes et leur sécurité dans tous les milieux de vie;

Orientation 6 : Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles.

Ces orientations sont accompagnées d'objectifs spécifiques et d'un Plan d'action pour les trois prochaines années (2007-2010). Les documents sont accessibles sur le site du Secrétariat à la condition féminine, au www.scf.gouv.qc.ca.

Pour diffuser le contenu de cette politique, à la fin du mois de janvier 2007, Madame Carole Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, amorçait une tournée des différentes régions du Québec. Cette tournée a commencé en Montérégie. Des groupes de femmes, ainsi que des personnes représentant les municipalités et les trois CRÉ ont assisté à cette rencontre.

Lors de cette rencontre, Madame Théberge a mis l'accent sur le rôle des Conférences régionales des élus dans la mise en œuvre du plan d'action qui accompagne la politique.

Objectif spécifique : poursuivre notre vigilance quant au maintien et au rôle du CSF et du Secrétariat à la condition féminine

Le 30 novembre dernier, Madame Carole Thériège, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition Féminine, annonçait la nomination de Madame Christiane Pelchat au poste de présidente du Conseil du statut de la femme. Le mouvement des femmes se réjouit de cette nomination.

Par ailleurs, dans sa politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, le gouvernement réaffirme le maintien des structures de l'État existantes, soit :

- le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine;
- le Secrétariat à la condition féminine (SCF)
- le réseau des responsables en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- le Conseil du statut de la femme et sa structure régionale (CSF).

Toutefois, bien que cette affirmation touche le maintien des structures, le gouvernement ne prend pas d'engagement en ce qui concerne le mandat du SCF et du CSF. D'autre part, à la suite de la réélection du Parti Libéral aux dernières élections, le 26 mars dernier, le gouvernement, minoritaire cette fois, a déjà changé la structure de l'État. La condition féminine fait désormais partie du ministère de la Culture et des Communications.

En résumé, malgré les avancées dans ce dossier, les récents événements nous démontrent que la vigilance est toujours de mise.

Objectif spécifique : favoriser l'inclusion des femmes de communautés ethnoculturelles et des jeunes filles

La TCGF-M travaille actuellement à la réalisation de cet objectif uniquement à l'agglomération de Longueuil. Pour ce faire, la Table compte sur l'appui financier de la CRE de Longueuil, qui a accordé le financement au projet *Rapprochement interculturel et intégration sociale*.

Ce projet vise à encourager la pleine participation des femmes d'origine ethnoculturelle à l'essor collectif de la société québécoise et à définir leurs besoins dans l'agglomération de Longueuil. Le projet comporte cinq volets différents :

1. Portrait statistique des femmes immigrantes de l'agglomération de Longueuil
2. Portrait de l'offre de service aux femmes immigrantes par les réseaux communautaires et publics ;
3. Recherche qualitative sur les besoins des femmes immigrantes;
4. Conception et mise en pratique d'activités pour briser l'isolement ;
5. Publication, diffusion et présentation d'un rapport écrit sur les résultats et les activités effectuées.

À présent, les trois premiers volets ont été réalisés et comme dans tout nouveau projet, il y a des contraintes à surmonter pour atteindre nos objectifs. Ainsi, la réalisation du portrait statistique des femmes immigrantes a été une tâche laborieuse, compte tenu du contexte socio-politique de l'agglomération de Longueuil.

En effet, rappelons qu'à la suite de la volonté gouvernementale de décentraliser le pouvoir, les instances locales et régionales ont vu leurs responsabilités augmenter. Cette décentralisation, qui a été accompagnée d'une réorganisation du territoire, fait en sorte que les données et les informations définissant les caractéristiques du territoire en tant qu'agglomération sont quasi inexistantes. De ce fait, pour obtenir un portrait statistique du territoire de la CRÉ de Longueuil, des données provenant des différentes villes qui la composent ont dû être colligées. Ainsi, malgré une recherche bibliographique exhaustive, les données statistiques sont plutôt limitées. À ceci s'ajoute la difficulté à trouver des données statistiques sexuées, ce qui limite encore plus la quantité des données pertinentes.

Le deuxième volet du projet est l'élaboration d'un portrait quantitatif des services offerts aux femmes immigrantes dans l'agglomération. Pour sa réalisation, un réseau de contacts a été établi dans les cinq villes qui constituent l'agglomération de Longueuil: Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert. Des organismes communautaires, publics et parapublics ont été répertoriés, contactés et invités à répondre à un questionnaire afin de permettre à la TCGF-M de faire la compilation des services offerts.

Des questionnaires ont également été préparés et utilisés pour documenter la problématique de l'isolement, des difficultés liées à l'expérience de l'intégration vécues par les femmes immigrantes du territoire ainsi que leurs difficultés d'accès aux ressources communautaires et publiques. La collecte des données a été facilitée par les alliances créées avec différents organismes, permettant ainsi à la TCGF-M de planifier et d'organiser des « focus groups » et des rencontres individuelles.

Lors des rencontres individuelles ou en groupe, il a été possible de constater l'intérêt des femmes et des intervenantEs à participer au projet. Ces rencontres sont riches en échanges et sont aussi une occasion de permettre aux femmes des communautés ethnoculturelles d'exprimer leurs besoins et leurs perceptions quant aux services offerts dans le réseau public et parapublic.

La compilation et l'analyse des données recueillies permettront à la Table de concevoir et de mettre en pratique des activités exploratoires destinées à briser l'isolement des femmes immigrées dans le territoire de la CRÉ de Longueuil. La préparation d'un bottin des ressources fait aussi partie du plan de travail. Cet outil sera mis à la disposition de femmes immigrantes lors de la tenue des activités.

Objectif spécifique : s'investir dans la défense et le maintien de Condition féminine Canada et de son programme de promotion de la femme

Au Canada, la bataille pour la réalisation effective des droits à l'égalité des femmes est sérieusement compromise, et ce, malgré la promesse électorale du Premier Ministre Stephen Harper de « *prendre des mesures concrètes et immédiates... pour s'assurer que le Canada s'acquitte entièrement de ses engagements envers les femmes* » (Le 18 janvier 2006, www.fafia-afai.org/fr/node/93).

Le mois de septembre passé, au nom de la « rationalisation » et de « l'efficacité », Madame Beverley Oda, ministre responsable de la Condition féminine, annonçait des réformes radicales à Condition féminine Canada (CFC). Ces changements se sont traduits par l'amputation de 40% du budget de fonctionnement (5/12,7 millions) de CFC et par la fermeture subséquente de 12 bureaux régionaux, qui passent de 16 à 4.

Au-delà des coupures budgétaires, il y a la modification aux modalités associées au *Programme de promotion de la femme* (PPF), principal programme de subvention de Condition féminine Canada. En faisant des réformes majeures au programme, le gouvernement conservateur a modifié le mandat, les objectifs, les critères d'admissibilité et la nature des initiatives admissibles. PPF ne financera plus la recherche ni la défense des droits des femmes auprès des gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux.

De plus, en vertu des nouveaux critères de financement du PPF, des subventions pourront dorénavant être accordées à des entreprises privées et des organismes religieux.

Pour compléter le tableau, le programme de contestation judiciaire et le fonds de prévention du crime ont été abolis. Rappelons que le Programme de contestation judiciaire (PCC) sert à financer des causes-type intentées par des personnes et des groupes en vue de contester les lois et politiques fédérales qui violent leurs droits constitutionnels. C'est grâce au PCC que les femmes, les gais et les lesbiennes, les personnes handicapées et d'autres groupes désavantagés bénéficient aujourd'hui de conditions plus égalitaires.

Ces actions du gouvernement fédéral ont suscité de vives réactions de la part des groupes des femmes, qui se sont mobilisés afin de tenter de renverser les décisions. Le public a été invité à signer et à envoyer une lettre au premier ministre, lui signifiant nos préoccupations et notre désaccord. Des actions collectives ont aussi été réalisées telles que la campagne de fax auprès des députés fédéraux de la région pour obtenir leur appui ainsi que la campagne pour les droits humains des femmes.

Le point culminant de la campagne pour les droits humains des femmes a été la manifestation organisée à Ottawa, le 10 décembre 2006. Plus de mille (1000) personnes étaient rassemblées sur la colline parlementaire afin de contester les coupures faites par le gouvernement Harper ainsi que les nouveaux critères du Programme de promotion de

la femme. Un total de 438 organisations a signé la Déclaration du 10 décembre 2006 en faveur de l'égalité et des droits humains des femmes.

La TCGF-M et ses membres ont participé activement et en grand nombre à l'ensemble des activités de mobilisation.

Les actions des groupes de femmes ont été entendues, car le 8 mars dernier, Journée internationale des femmes, le gouvernement fédéral annonçait par voie de communiqué « une amélioration du *Programme de promotion de la femme* afin de vraiment changer les choses dans la vie des Canadiennes qui sont confrontées à des obstacles ».

À compter du 1^{er} avril 2007, le budget du PPF sera augmenté à 15,3 millions \$ et comptera deux composantes: le *Fonds communautaire pour les femmes* et le *Fonds de partenariat pour les femmes*. Toutefois, les mandats du PPF restent inchangés.

Objectif spécifique : réagir publiquement aux manifestations sexistes inacceptables

Pour clôturer la campagne nationale d'action *Audacieuses, le défi d'être soi*, en novembre 2006, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) a organisé un colloque intitulé : « **Pour un changement social : Le marché de la beauté... un enjeu de santé publique** ».

Cet événement a regroupé près de 200 personnes, femmes et hommes, représentant divers milieux. De façon spécifique, les participantEs ont été invitéEs :

- à prendre connaissance des principaux enjeux liés à l'hyper-sexualisation des jeunes filles, à l'industrie de l'amaigrissement, au manque d'encadrement des pratiques d'interventions esthétiques et à la prolifération des publicités sexistes;
- à discuter de responsabilité sociale et à identifier des solutions collectives;
- à envisager l'application de ces solutions dans leur milieu ou champ d'intervention respectifs.

Le matériel issu du colloque sera disponible au site du Réseau, à l'adresse :

<http://www.rqasf.qc.ca/index.htm>

Dans le cadre du même colloque, le RQASF a organisé une consultation sur la **Marchandisation du corps féminin**. La Table a participé à cette consultation via son comité santé.

En conclusion, ce colloque a mis en lumière l'ampleur de la problématique de l'image corporelle et du marché de la beauté. Il a aussi fait ressortir la nécessité de continuer notre travail à petite et à grande échelle.

Aussi, c'est à l'issue de cette rencontre qu'une quinzaine de femmes provenant de différents groupes (syndicaux, communautaires, partis politiques) ou à titre individuel se sont réunies et ont commencé les démarches pour mettre sur pied une **Coalition nationale contre les publicités sexistes**.

La TCGF-M suivra de près leurs travaux et compte s'impliquer activement.

Autres dossiers

Réforme du mode de scrutin

À la suite du dépôt de l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale, le gouvernement a mis sur pied une commission spéciale, incluant une vaste consultation publique. En février 2006, lors de la tournée de cette commission, les groupes et les personnes entendues se sont prononcés majoritairement en faveur d'une réforme du mode de scrutin en faveur de la proportionnelle. Ce nouveau mode de scrutin devra refléter les réalités du Québec d'aujourd'hui. Citons entre autres:

- la représentation équitable des milieux urbain et rural,
- l'équité dans la représentation des femmes et des hommes
- une meilleure représentation des communautés ethnoculturelles.

Malgré les pressions du milieu communautaire, le dépôt et l'adoption du projet de loi n'ont pas été effectués avant le déclenchement des élections. La TCGF-M suit donc avec intérêt l'évolution de ce dossier.

La condition féminine

En bref

- ◆ Adoption de la politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes « *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* »;
- ◆ Maintien des structures d'État existantes : le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition Féminine, le Secrétariat à la condition féminine, le Conseil du statut de la femme et le Réseau des responsables en matière d'égalité;
- ◆ La condition féminine change de ministère, désormais, elle fait partie du ministère de la Culture et des Communications;
- ◆ Réalisation d'un projet visant à encourager la pleine participation des femmes d'origine ethnoculturelle à l'essor collectif de la société québécoise et à définir leurs besoins dans l'agglomération de Longueuil;
- ◆ Coupures budgétaires et modification des modalités associées au Programme de promotion de la femme (PPF) et abolition du programme de contestation judiciaire et du fonds de prévention du crime;
- ◆ Mobilisation pour tenter de renverser les actions du gouvernement fédéral
- ◆ Participation à la consultation sur la sur Marchandisation du corps féminin, organisé par le RQASF;
- ◆ Mise sur pied d'une Coalition nationale contre les publicités sexistes;
- ◆ Évolution du dossier sur la réforme du mode de scrutin.

Volet vie associative

Objectif spécifique : augmenter la participation active de nos membres à la vie associative de la Table

Les groupes membres de la Table définissent les orientations et les actions de travail de notre regroupement. Cet exercice participatif se fait à l'assemblée générale des membres (AGA). Cette année, 23 personnes déléguées par nos groupes membres ont assisté à l'AGA, qui a eu lieu le 7 juin 2006.

En plus de déterminer les priorités d'action de la Table, certains groupes membres s'impliquent dans le comité santé.

Fidèles aux objectifs et à la mission de notre regroupement, une partie importante du travail de l'équipe est la transmission et le partage de l'information et des connaissances. Cette année, dans le souci de diversifier nos moyens de communication et afin de rendre l'information disponible auprès d'un plus large public, la TCGF-M a procédé à la création et la mise en ligne de son site web, que l'on peut consulter à l'adresse www.tcgfm.qc.ca.

La Table a offert à ses membres les formations suivantes :

- *Travailleuses non-syndiquées, Connaissez-vous la réelle valeur de votre travail?* La conférencière était Jennifer Beeman, du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT);
- *Le transport durable et le recyclage:* La conférencière était Catherine Blais, de la Cellule ENvironnement JEUnesse Montérégie;
- *Femmes et développement durable:* La conférencière était Kim Cornelissen, consultante en développement régional et international.

Objectif spécifique : élargir et consolider notre membership dans un souci d'inclusion

La création du site web de la Table est un excellent moyen d'augmenter la visibilité de l'organisme. Au même titre, la réalisation des projets ponctuels permet aussi à la TCGF-M de se faire connaître auprès d'autres organismes communautaires et institutions.

Cette année, trois (3) groupes se sont ajoutés à la liste de membres de la TCGF-M, pour un total de quarante (40) membres réguliers et deux (2) membres participantes.

De plus, dans un souci d'inclusion, les règlements généraux de la TCGF-M ont été amendés lors de l'assemblée générale. Les modifications adoptées touchent la catégorie des membres et offrent aux organismes mixtes l'opportunité de se joindre à la Table, à

condition d'avoir un comité femme dans leur structure et de démontrer une préoccupation pour la condition féminine.

Objectif spécifique : rechercher du financement supplémentaire en appui à la mission globale afin de permettre l'accomplissement de la mission de la TCGF-M

Cette année, le Comité de défense collective des droits du Comité aviseur de l'action communautaire autonome a organisé la deuxième campagne «*OPÉRATION PORTEFEUILLE ROUGES*».

Tout comme l'année dernière, cette campagne visait à faire augmenter et à indexer les subventions gouvernementales destinées aux groupes de défense collective des droits et à leurs regroupements. L'an dernier, à la suite de ces pressions, la ministre responsable, Michelle Courchesne, a accordé une enveloppe supplémentaire de 1,5 \$ millions.

Cette année, sous le thème «*OPÉRATION PORTEFEUILLES ROUGES UN CHÈQUE AU MINISTRE DES FINANCES*», les organismes de défense collective des droits ont été invités à envoyer un chèque à Michel Audet, ministre des finances. La TCGF-M a participé à cette campagne.

De plus, en septembre dernier, le Réseau des tables a fait parvenir une demande de financement récurrent de 20 000\$ pour chaque table régionale à Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions. Cette demande vise à obtenir du financement pour le travail réalisé par les Tables régionales en développement local et régional. Soulignons que cette demande a fait l'objet d'une promesse électorale; le Réseau attend donc avec intérêt les développements dans ce dossier.

Objectif spécifique : optimisation des pratiques de gestion et d'administration

Afin d'assurer un meilleur suivi des dossiers et une meilleure délégation des responsabilités, en 2005-2006, le comité de coordination de la Table a entrepris un processus d'optimisation des pratiques de gestion, dont les étapes sont les suivantes:

- Évaluer les pratiques actuelles;
- Déterminer les pratiques optimales;
- Implanter des mécanismes de suivi qui faciliteront la délégation des responsabilités.

En suivant ce processus préalablement établi, la TCGF-M a identifié des points à améliorer dans ses méthodes de gestion. Cette année, les membres du comité ont

procédé à la mise en place des mécanismes de suivi qui permettront de réaliser le travail de façon plus efficace.

Ainsi, un système de classement des résolutions du conseil a entre autres été établi. De plus, un suivi plus rigoureux des projets et dossier en cours se fait lors des rencontres du comité

Les membres du comité s'impliquent activement dans la réalisation des tâches qui leur ont été allouées. Certains membres du comité ont également participé à des formations ou des activités, et ce, tant à l'interne qu'à l'externe.

La conception d'une formation sur les rôles et responsabilités d'un conseil d'administration est en cours. La Table espère compléter les travaux dès l'été 2007 afin d'être en mesure d'offrir la formation à l'automne prochain.

Le rayonnement de la TCGF-M étant au cœur des préoccupations des membres du comité de coordination, la recherche d'efficacité et de performance est continue.

La vie associative

En bref

- ◆ Augmentation du membership de la TCGF-M;
- ◆ Création et mise en ligne du site web de la Table : www.tcgfm.qc.ca ;
- ◆ Participation de la TCGF-M à la campagne de financement des organismes de défense des droits : « *OPÉRATION PORTEFEUILLES ROUGES UN CHÈQUE AU MINISTRE DES FINANCES* »;
- ◆ Implantation des mécanismes de suivi plus efficaces, facilitant la réalisation du travail du comité de coordination.

Annexes

Annexe I

sommaire des activités

2006 - 2007

Sommaire des activités (Faits saillants)

Vie associative

- Assemblée générale annuelle : 7 juin 2006;
- Comité de coordination : 6 rencontres;
- Réunions régulières : 4 rencontres;
- Comité santé de la TCGF-M 2 rencontres.

Mobilisations

- Campagne de réflexion politique, Agir ensemble pour le Québec, Réseau vigilance Montérégie, Octobre-Novembre 2006;
- Campagne Casse-tête du Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS);
- Campagnes des fax auprès des députés fédéraux.

Consultations

- Projet de politique de Périnatalité, ASSS Montérégie, Mai 2006;
- Mise à jour du document intitulé « Cadre de référence : La santé des femmes au Québec », Réseau Québécois d'Action pour la Santé des Femmes RQASF, Septembre 2006;
- « Ensemble pour développer », plan quinquennal de développement régional de la CRÉ de Longueuil, Journée de réflexion et de concertation, Novembre 2006.

Représentation auprès d'autres organismes

- Membre du conseil d'administration de Relais Femmes, 7 rencontres;
- Réseau des Tables régionales de Groupes des Femmes, 3 rencontres;
- Comité santé du Réseau des Tables, 2 rencontres;
- Réseau vigilance Montérégie, 7 rencontres;
- Alliance des Communautés Culturelles pour l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux (ACCESS), 2 Rencontres.

Représentation auprès des institutions gouvernementales

- Table des partenaires en immigration (MICC); Granby, St-Hyacinthe et Longueuil, 8 rencontres;
- Sous-commission condition féminine de la CRÉ de Longueuil, 3 rencontres;
- Sous-commission en immigration de la CRÉ de Longueuil, 3 rencontres

- Comité Femmes et développement régional de la CRÉ Montérégie Est, 5 rencontres;
- Tables de discussion : Plan quinquennal CRÉ de Longueuil, 3 rencontres
- Comité violence conjugale, ASSS, 1 rencontre;

Colloques et formations

- Colloque 7^{ème} édition « Réseautage et mentorat, cette année on se parle » Réseau des élues municipales de la Montérégie, mai 2006;
- Forum national sur la démocratie municipale *Bâtir les municipalités que nous voulons !*, mai 2006;
- Colloque « Mieux se connaître pour se reconnaître et se faire connaître », Concertation femmes de l'Estrie, octobre 2006;
- Colloque « L'analyse différenciée selon les sexes : où en sommes-nous dix ans après? », Relais Femmes, octobre 2006;
- Séminaire « Pour une vision féministe du développement régional », Réseau des Tables régionales, novembre 2006;
- Colloque « Le marché de la beauté...Un enjeu de santé publique », RQASF, novembre 2006;
- Formation « Les défis de l'employabilité pour les immigrantes et leur impact sur la santé mentale », Association canadienne pour la Santé mentale, février 2007
- Formation « Tout ce qu'il faut savoir sur les ententes de service », TROC - Montérégie, février 2007 ;
- Formation « Le *Mentorat* en politique auprès des femmes », février 2007;
- Formation « MODx Système de gestion du contenu Web », Communautaire, février 2007;
- Atelier de sensibilisation sur « L'apport des femmes immigrantes », Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ, mars 2007

Annexe II

Liste des groupes membres

Liste des groupes membres

Groupe	Ville/MRC
1. C.A.L.A.C.S. Granby	Granby
2. C.A.L.A.C.S. La vigie	Valleyfield
3. C.A.L.A.C.S. Châteauguay	Châteauguay
4. Carrefour pour Elle	Longueuil
5. Centre de femmes du Haut-Richelieu	St-Jean-sur-Richelieu
6. Centre de femmes Entr'Elles	Granby
7. Centre de femmes La Marg'Elle	St-Remi
8. Centre de femmes La Moisson	Ile-Perrôt
9. Centre de femmes L'Éclaircie	Laprairie
10. Centre de femmes L'Essentielle	Beloeil
11. Centre de femmes Le Faré	Chambly
12. Centre Femmes des Cantons	Cowansville
13. Centre des femmes Vie Nous V'elles	Longueuil
14. Centre Ressources-Femmes de la région d'Acton	Acton Vale
15. Com'Femme	Brossard
16. Comité condition féminine, Conseil Central CSN	Montréal
17. Conseil régional Madeleine Parent FFQ	Montréal
18. De soi à l'emploi	Brossard
19. D'Main de femmes	Valleyfield
20. Entre Ailes Sainte-Julie	Ste-Julie
21. Hébergement La Passerelle	Vaudreuil-Dorion
22. Hébergement L'Entre-Deux	Longueuil
23. Horizon pour Elle	Cowansville
24. Inform'Elle	St-Hubert
25. L'Accueil pour Elle	Valleyfield
26. La Re-Source	Châteauguay
27. Maison Hina Inc.	St-Jean-sur-Richelieu
28. Maison d'hébergement La Source du Richelieu	Sorel-Tracy
29. Maison de transition l'Égide	Laprairie
30. Maison Simonne Monet-Chartrand	Chambly
31. Option Ressource Travail	Valleyfield
32. Place Rive-Sud, Option non traditionnelles	Longueuil
33. Re-Nou-Vie	Châteauguay
34. Résidence Elle	Ormstown
35. Semo Le Jalon	Châteauguay
36. Comité condition féminine Syndicat de la Fonction publique	St-Thimothée
37. Comité condition féminine Syndicat CSN	St-Jean-sur-Richelieu
38. Convergence femmes Roussillon	Sainte-Catherine
39. Maison Alice Desmarais	Granby
40. Comité femmes vigilantes	Châteauguay
 Membres participants	
41. Conseil du statut de la femme Montréal	Longueuil
42. Comité condition Féminine en développement régional – CRÉ Montréal-Est	Montréal-Est